

TOUS LES BONS CÔTÉS DE LA VILLE

## Documents à rendre

**Accueil de loisirs du mercredi**

avant le 2 juin 2025

**Accueils périscolaires  
et vacances scolaires**

avant le 4 juillet 2025

**Dossier dématérialisé**

avant le 25 juillet 2025

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025/2026

RESTAURATION SCOLAIRE  
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE  
ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI  
ET DES VACANCES SCOLAIRES

Pour toute information sur la restauration scolaire, les accueils périscolaires, l'accueil de loisirs du mercredi et les activités vacances :

### ■ Service accueil familles

**Hôtel de Ville** (accès entrée principale)  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

**Mairie déléguée** (annexe 18 rue Lucie Aubrac)  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Jeudi de 8h30 à 12h30

Période estivale (du lundi 7 juillet au vendredi 29 août inclus) :  
Ouverture du lundi au vendredi 8h30 à 12h30  
Fermeture du 1<sup>er</sup> au 15 août 2025 inclus  
Tél. 04 27 82 62 93 - 04 78 86 69 00  
serviceaccueilfamilles@oullinspierrebénite.fr

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(À RETOURNER AU SERVICE ACCUEIL FAMILLES AVANT LE 4 JUILLET 2025)



## RESPONSABLES LÉGAUX

### Responsable n°1

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Profession .....

Lien avec l'enfant .....

Email .....

Tél. domicile .....

Tél. portable .....

Tél. professionnel .....

Adresse .....

Code postal / commune .....

Situation familiale :

Marié(e)s    Célibataire    Divorcé(e)s    Séparé(e)s    Pacsé(e)s    Union libre    Veuf (ve)

Nombre d'enfants à charge : .....

### RÉGIME

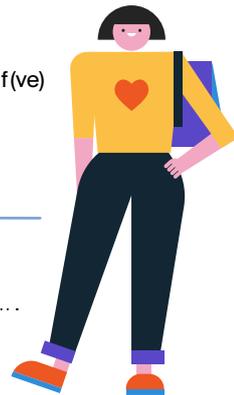
Allocataire CAF    Régime spécial (MSA ou autre...)

Nom et prénom de l'allocataire : .....

N° CAF : .....

J'autorise le service scolaire à consulter mon quotient familial avec l'application « Mon compte partenaire » développée par la CAF du Rhône.

À défaut, merci de fournir votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.



## ENFANTS FRÉQUENTANT LES ÉCOLES PUBLIQUES D'OULLINS-PIERRE-BÉNITE

	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	École
Enfant 1						
						J'autorise mon enfant à sortir seul <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Enfant 2						
						J'autorise mon enfant à sortir seul <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Enfant 3						
						J'autorise mon enfant à sortir seul <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Enfant 4						
						J'autorise mon enfant à sortir seul <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS (SUITE)

## CONTACTS DES PERSONNES HABILITÉES À RÉCUPÉRER LES ENFANTS (AUTRES QUE LES PARENTS)

	Contact 1	Contact 2	Contact 3	Contact 4
Nom Prénom				
Date de naissance				
Tél. portable				
Tél. domicile				
Lien avec l'enfant				

## CONSENTEMENT

J'autorise la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite à utiliser et publier la photo ciblée de mon (mes) enfant(s) pour une diffusion intérieure et/ou extérieure aux établissements faisant l'objet de cette inscription (journaux locaux, magazine municipal, articles, flyers, réseaux sociaux...).  oui  non

## ASSURANCE CIVILE

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle accident corporel.

Nom de l'assureur : ..... N° contrat : .....

**L'attestation d'assurance devra être fournie au Services accueil familles, par mail, courrier ou via le Portail famille.**

## SANTÉ / PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI) / HANDICAP

Mon enfant présente une allergie alimentaire ou des difficultés de santé nécessitant un traitement médical  oui  non

si oui, préciser : .....

Indiquer le prénom de l'enfant et prendre contact avec le Service accueil familles : .....

Mon enfant est en situation de handicap :  oui  non

Percevez vous une allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :  oui  non

→ si oui, merci de nous transmettre l'attestation de droits.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Merci de rapporter ce dossier d'inscription au Service accueil familles au plus tard le **vendredi 4 juillet 2025 (ou le 25 juillet en ligne)**.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur périscolaire et j'autorise la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite à me communiquer toute information utile par mail.

Fait à Oullins-Pierre-Bénite, le

.....

**Signature** (nom, prénom, qualité)

.....



# INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE



## MATIN

Mon enfant fréquente **l'accueil périscolaire avant la classe (de 7h30 à 8h20 - arrivée possible jusqu'à 8h10).**

**Pas d'accueil le jour de la rentrée.**

Nom	Prénom	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	J'opte pour la fréquentation occasionnelle
		<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>				

## MIDI

### Conditions d'accueil

Les restaurants scolaires fonctionnent tous les jours d'école.

Le choix du menu est valable pour toute l'année.

Nom	Prénom	Menu classique	Menu sans porc	Menu sans viande	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	J'opte pour la fréquentation occasionnelle
		<input type="checkbox"/>							
		<input type="checkbox"/>							
		<input type="checkbox"/>							

## SOIR

Mon enfant fréquente **l'accueil périscolaire après la classe.**

Nom, Prénom	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	J'opte pour la fréquentation occasionnelle
	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/> 16h30 - 17h15 <input type="checkbox"/> 16h30 - 18h <input type="checkbox"/> 18h - 18h30	<input type="checkbox"/>

- 16h30 - 17h15 avec la possibilité de récupérer les enfants à 17h15
- 16h30 - 18h avec la possibilité de récupérer les enfants de 17h45 à 18h
- 16h30 - 18h30 avec la possibilité de récupérer les enfants dès 18h05
- Le goûter fourni par la famille est pris entre 16h30 et 17h.

## FACTURATION

- J'opte pour le prélèvement automatique. Les factures électroniques sont disponibles sur le Portail famille.
- Je règle mes factures par carte bancaire, chèque ou espèces au Service accueil familles ou par carte bancaire en ligne sur le Portail famille. Les factures électroniques sont disponibles sur votre Portail famille.
- Je souhaite opter pour la facture papier.

**Le paiement ne s'effectue, en aucun cas, dans les écoles.**



# FICHE DE VŒUX

## ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL MERCREDIS

LA PRÉSENTE FICHE DE VŒUX NE SIGNIFIE PAS QUE L'ENFANT EST INSCRIT.



### → À RENDRE AVANT LE 2 JUIN

La Ville d'Oullins-Pierre-Bénite propose un accueil de loisirs de 158 places le mercredi pour les enfants de 3 à 11 ans situé à l'école Jules Ferry et 108 places à la Maison de l'enfance Jacques Duclos. L'objectif de cet accueil est d'offrir aux enfants un éventail d'activités manuelles, sportives, ludiques... encadrées par des animateurs qualifiés. Plusieurs modalités d'accueil sont possibles.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Seules les familles à jour de leurs factures de restauration pourront prétendre à cet accueil.**
- **Les demandes** seront examinées et attribuées, dans la limite des places disponibles, par une commission municipale qui se réunira fin juin.
- **Les réponses** seront communiquées fin juin début juillet à l'adresse électronique que vous nous aurez communiquée, accompagnées de la facturation à régler avant le 14 août 2025. À défaut de paiement intervenu dans les délais, la pré-inscription sera annulée. Les inscriptions se font pour l'ensemble des mercredis de l'année avec une facturation par trimestre.

#### Cochez la case correspondant à votre vœu pour l'ensemble de l'année.

Les enfants pourront être prioritairement affectés dans les accueils de leur ancienne commune d'habitation.

**ALSH Jules Ferry**     **ALSH Maison de l'enfance Jacques Duclos**

	Journée complète 8h - 18h	Matin avec repas 8h - 13h30	Après-midi sans repas 13h30 - 18h
<b>ENFANT 1</b> Nom : ..... Prénom : ..... Date naissance : ..... École : ..... Classe : ..... Porteur de handicap : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non      PAI : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>ENFANT 2</b> Nom : ..... Prénom : ..... Date naissance : ..... École : ..... Classe : ..... Porteur de handicap : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non      PAI : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>ENFANT 3</b> Nom : ..... Prénom : ..... Date naissance : ..... École : ..... Classe : ..... Porteur de handicap : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non      PAI : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'absence de l'enfant au cours de l'année ne donnera lieu à aucun remboursement.

Règlement intérieur disponible sur [oullins.fr](http://oullins.fr) ou [pierrebenite.fr](http://pierrebenite.fr)

J'ai pris connaissance du règlement intérieur disponible sur [oullins.fr](http://oullins.fr) ou [pierrebenite.fr](http://pierrebenite.fr)  oui

Responsable 1 :

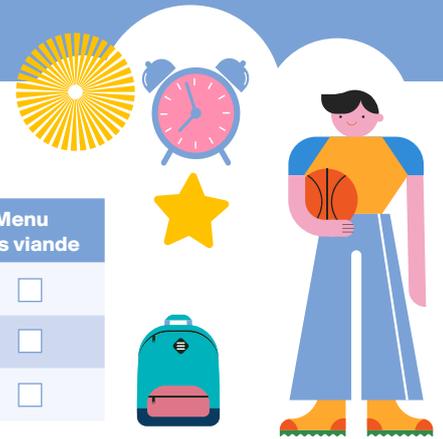
Responsable 2 :

# INSCRIPTION EXTRASCOLAIRE

Cochez la case correspondant pour l'ensemble de l'année:

**ALSH Jules Ferry**    **ALSH Maison de l'enfance Jacques Duclos**

Nom	Prénom	Menu classique	Menu végétarien	Menu sans porc	Menu sans viande
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



**Deux accueils sont proposés aux familles, l'un à l'école Jules Ferry et l'autre à la Maison de l'Enfance Jacques Duclos dans la limite des places disponibles.**

**• Petites vacances :**

- Soit à la journée complète avec repas (de 8h à 18h),
- Soit le matin avec repas (de 8h à 13h30),
- Soit l'après-midi sans repas (de 13h30 à 18h)
- Les arrivées - départs s'effectuent de 8h à 9h, à 13h30 et de 16h30 à 18h,
- Les sorties extérieures s'effectuent en journée complète,
- Un service de restauration et un goûter sont proposés pendant les périodes de vacances (prévoir une bouteille d'eau, une crème solaire et un chapeau).

**• Grandes vacances d'été :**

- À la journée complète avec repas (de 8h à 18h),
- Un service de restauration et un goûter sont également proposés pendant cette période de vacances (prévoir une bouteille d'eau, une crème solaire et un chapeau).

**• Inscriptions :**

- Les inscriptions se font selon le calendrier page 5 du dossier unique d'inscription et en fonction des places disponibles.

**Le paiement valide l'inscription.**

# INSCRIPTION NAVETTE

Nom	Prénom	École
<b>Indiquer le nom de l'arrêt où votre enfant montera ou descendra de la navette, cette indication est obligatoire et ne pourra être modifiée que par écrit, après accord du Service accueil familles</b>		<b>Inscriptions annuelles</b> <b>Indiquer le/les jours choisi(s)</b> Facturation fin septembre (tarifs consultables sur le site de la Ville)
→ Rentrée de 8h30 - arrêt choisi :		<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
→ Rentrée de 11h20 - arrêt choisi :		<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
→ Rentrée de 13h30 - arrêt choisi :		<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
→ Rentrée de 16h20 - arrêt choisi :		<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

Mon enfant rentrera seul au départ et à l'arrivée de la navette :  oui    non

Si réponse non, le parent s'engage à être présent à l'arrêt.

J'atteste savoir que si je n'accompagne pas mon enfant jusqu'à l'arrivée de la navette, pour les trajets de 8h20 et 13h20, et que celui-ci refuse de monter dans la navette, je suis toujours responsable de lui. L'accompagnateur n'a pas autorité pour le faire monter, la responsabilité de la Ville ne s'applique que lorsque les enfants sont dans la navette.





OUIIINS  
-PIERRE-  
BENITE